

 <p>CHS DE LA SAVOIE Service DRH</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE</p> <p align="center">Diffusé le 30/09/2022</p>	<p align="center">Psychiatrie Générale</p> <p align="center">Service TARENTEISE</p>
---	--	---

Grade : Cadre de Santé

Temps de travail : 100%

Service d'affectation : TARENTEISE

Structures en responsabilité : CMP/CATTP/HJ Albertville

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} Octobre 2022

Présentation des structures en responsabilité

CMP/CATTP d'Albertville: La structure est ouverte à tout public majeur et dessert un bassin de population urbain et de canton. Elle a pour mission l'accueil, le diagnostic et l'orientation des patients. Ceux –ci sont pris en charge et suivis par une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale.

HJ d'Albertville : la structure est regroupée avec le CMP/CATTP et offre 15 places. L'HJ permet la prise en charge précoce de la personne présentant un trouble psychiatrique en pré ou post-crise. Si nécessité d'une prise en charge intensive, avec des soins prodigués à la journée ou à la ½ journée. Il favorise la réhabilitation et le rétablissement du patient dans les actes de sa vie quotidienne, par des actions de remédiations cognitives, des groupes d'entraînement aux habiletés sociales et des groupes de psycho éducation. Il propose des soins polyvalents et ciblés en journée ou par séquences de un à plusieurs jours par semaine selon le projet thérapeutique défini pour le patient. Les actions proposées au sein de l'HJ peuvent être de nature préventive, diagnostique, thérapeutique, éducative

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieur de santé du service
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

- Équipe médicale et paramédicale de la structure
- Responsable médical du service
- Directions fonctionnelles

Lieux d'intervention :

- CMP/CATTP/HJ d'Albertville

Roulement et Horaires

- ◆ Base de 39h00
- ◆ Horaire de journée
- ◆ Repos fixes
- ◆ Congés alternés entre les 2 Cadres de Santé affectés sur l'extra-hospitalier pour assurer la continuité managériale
- ◆ Permanence de l'encadrement au sein du service
- ◆ Continuité de l'encadrement au sein de l'établissement (en semaine, WE ou férié)

Missions générales

Le cadre de santé :

- Manage une ou plusieurs équipes en veillant à la qualité des prestations et à la sécurité des soins
- Garantit la bonne application de la prescription médicale
- Participe en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et médicale à la définition des objectifs et promeut les projets spécifiques selon son champ de compétences.
- Coordonne les moyens associés.
- Garantit l'inscription du projet d'unité dans le projet de service et de pôle
- Encadre et anime les équipes de terrain, identifie et accompagne le développement des compétences
- Est responsable de l'utilisation optimale des équipements affectés et de la gestion des produits et des matériels (planification, contrôles et reporting).
- Organise l'accueil des nouveaux professionnels, des étudiants et stagiaires.
- Assure une veille spécifique à son domaine d'activité.

Activités

- Analyse des données, des tableaux de bord et justifie des résultats relatifs aux activités de son domaine.
- Conçoit, formalise et adapte des procédures protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence.
- Élabore en équipe un projet de soins et définit des objectifs cohérents avec les orientations médicales de service et du projet d'établissement. Il en évalue les atteintes et/ou résultats
- Évalue les soins en impliquant les différentes catégories professionnelles dans les projets de soins personnalisés des patients.
- Participe à la définition de la démarche de soins et des outils de travail correspondants (DPI, protocole de soins, transmissions ciblées...). Impulse et fait appliquer la démarche de soins préalablement réfléchi en équipe : réunions cliniques, réunions de synthèse.
- Accompagne les équipes dans l'élaboration des prises en charge complexes
- S'assure d'une répartition judicieuse des tâches en fonction des ressources humaines et de la charge de travail de chacun
- Prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des soins. Il établit / évalue / optimise un budget relatif à son domaine de compétence.
- Assure le suivi des plannings
- Pilote, anime / communique, motive les équipes placées sous sa responsabilité.
- Fait appliquer le règlement intérieur du CHS et propose des organisations dans le respect du projet médical du service
- Définit les besoins en formation des agents en fonction du projet d'unité et en adéquation avec le projet de service.
- Évalue, développe et valorise les compétences individuelles
- Fixe des objectifs, mesure les résultats et évalue les performances collectives.
- Remplit le livret d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants.
- Évalue l'organisation du travail et introduit des procédures adaptées aux changements.
- Coordonne les prestations de maintenance et de logistique en respect des besoins
- Travaille en collaboration avec les instituts de formation et participe à la formation des étudiants.
- Accueille les étudiants et stagiaires, les soutient dans la réalisation de leurs objectifs, contrôle les apprentissages et participe à leurs évaluations.
- Met en place des moyens d'information et de communication.
- Participe aux différentes instances et réunions institutionnelles.
- Accueille, si nécessaire, les patients et leurs familles tout au long de leurs prises en charges :
 - en participant à certains entretiens médicaux,
 - en organisant des synthèses,
 - en recevant les patients, leurs familles, représentant légal, personne de confiance
- Participe au développement du Réseau en programmant des rencontres partenariales
- Travaille en collaboration avec la psychiatrie de liaison, l'intra hospitalier et l'extra hospitalier des autres services adultes ainsi que les inter-secteurs de pédopsychiatrie
- S'implique dans le domaine de la formation et de la recherche soignante.

Compétences et savoir-faire

Le cadre de santé en mission sur ce poste doit :

1. Compétences techniques

- Avoir connaissance des décrets de compétences relatives aux actes professionnels, des procédures et protocoles pour organiser l'activité du service.
- Prévoir des temps de réflexivité avec les équipes sous son autorité en prenant en compte les préoccupations exprimées
- Utiliser les outils bureautiques de l'établissement.
- Mobiliser son expertise et/ou ses compétences pour une prise en charge optimale du patient (sécurité et qualité).
- Savoir transmettre ses savoirs

2. Compétences Organisationnelles

- Évaluer le temps nécessaire à chaque activité et les ordonner en fonction de l'urgence et des ressources disponibles.
- Évaluer et proposer une organisation qui prenne en compte les besoins
- Définir les moyens en matériels nécessaires et en assurer la disponibilité.

3. Compétences relationnelles

- Évaluer les écarts entre la prise en charge proposée et la prise en charge attendue des patients pour mettre en place les formations individuelles et collectives au sein du service.
- Se positionner en argumentant ses points de vue et en assumant ses choix.
- Ecouter et entendre les préoccupations des différents interlocuteurs.
- Laisser s'exprimer la créativité et les initiatives au sein de l'équipe pluridisciplinaire.
- Adopter une posture de management bienveillant.

4. Compétences d'adaptation

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Prendre des décisions dans l'urgence en s'appuyant sur les moyens humains et matériels disponibles.
- Avoir le sens de l'initiative, de la créativité et être force de proposition
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Savoir accueillir et accompagner le changement
- Être capable de mobilité

Qualifications

- Diplôme Cadre de santé

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation, sous couvert de l'encadrement supérieur et un curriculum vitae, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des Ressources Humaines **avant le 30 octobre 2022**

Renseignements

Après de :

Mme Patricia DA SILVA Cadre supérieure de santé, au 04 79 60 30 38

Mme Marie-José PERNEL, Directrice des soins, au 04 79 60 30 51